

Montréal, le 6 janvier 2005

Par courrier

L'Entraide pour Hommes vallée-du-Richelieu Inc.
286, rue Duvernay, suite 215
Beloeil (Québec)
J3G 2M2

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
tarifaire 2005-2006
Dossier R-3541-2004**

Madame, Monsieur

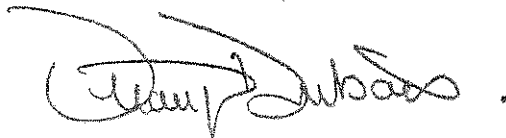
La Régie de l'énergie accuse réception d'une copie de la lettre que vous transmettiez le 20 décembre dernier à votre député relativement au dossier mentionné en titre.

Nous prenons bonne note de ces commentaires qui ont été déposés au dossier. La demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité est soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la régie de l'énergie.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figure toute la preuve déposée, tant par Hydro-Québec que par les intervenants dont les associations de protection des consommateurs qui en font partie. Notre adresse électronique est la suivante :

www.regie-energie.qc.ca

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/sp

c.c. M^e Eric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et tous les intervenants

Beloil, le 20 décembre 2004

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Député de Borduas
535 boul Laurier, bureau 304
Beloil, Québec
J3G 5E9

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

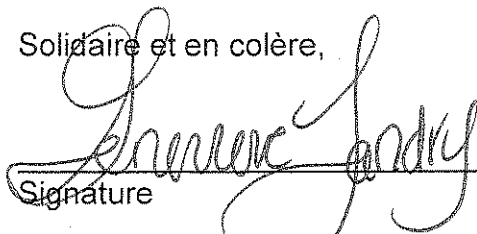
Monsieur,

En tant qu'organisme communautaire, nous tenons à vous exprimer toute notre colère et notre profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'enranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués.

Nous croyons que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliard en 9 mois ?

En tant qu'organisme communautaire, Monsieur le député, nous souhaitons que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Solidaire et en colère,



L'Entraide pour hommes vallée-du-Richelieu inc.

Signature

c.c. Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie

800 Place Victoria
Tour de la Bourse, 2^e étage
Bureau 2.55
Montréal, Qc. H4Z 1A2
Fax. : (514) 864- 1779

Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)

Fax.: 514-362-0660

Courriel: cacq@consommateur.qc.ca